LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Préparé conformément aux normes USA OSHA Hazcom 2012 / SIMDUT Canada 2015

Date de Préparation : 2017/08/30
Numéro de FDS : BVG25 Gravel Guard Grey Rocker Guard Coating_FR
Date De Révision : 2017/08/30
Numéro De Révision : 1

BVG25 GRAVEL GUARD Grey Rocker Guard Coating

1. IDENTIFICATION DE PRODUIT ET DE COMPAGNIE

Nom de Produit: BVG25 GRAVEL GUARD Grey Rocker Guard Coating
Description de Produit: Enduit Caoutchouté pour Bas de Caisse, Gris, Enduit 18.9 L / 5 gal US
Utilisation Générale: Sous-Couche Caoutchoutée, Utilisation des Véhicules à Moteur Seulement
Nombre Courant/Code de Produit: BVG25 / 1032
Famille Chimique: Solvent-based / à base de solvant
Formule Moléculaire: Mixture / Mélange

Le Fabricant ou Le Fournisseur
Dominion Sure Seal Ltd.
6175 Danville Road, Mississauga
Ontario, Canada L5T 2H7
Fax: 905-670-5174
www.dominionsureseal.com
Service à la clientè: 905-670-5411

Numéros de Téléphone d'Urgence (24 H)
CANUTEC : (613) 996-6666
CHEMTREC : (800) 424-9300

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Les éléments de classification et d'étiquetage énoncés ci-après furent établis conformément à la Norme de Communication de Risques OSHA (29 CFR 1910.1200; Hazcom 2012) et les règlements canadiens SIMDUT (Règlements sur les Produits Dangereux; WHMIS 2015). Ces informations peuvent différer des informations sur les étiquettes actuelles de produits pour celles réglementées par d'autres organismes.

Risques pour la santé:

Irritation cutanée., Catégorie 2
Toxicité sur organes ciblés (exposition simple), Catégorie 3 (des effets narcotiques)
Toxicité sur organes ciblés (exposition répétée), Catégorie 2
Toxicité pour la reproduction., Catégorie 2
Cancérogénicité., Catégorie 2

Dangers physiques:

Liquides inflammables, Catégorie 2

Éléments d'étiquetage

Composants dangereux pour l'étiquetage:
Acétate de tert-butyle, Toluène, Heptane et Noir de carbone

Flamme

Marque d'exclamation

Risque pour la santé

Mot indicateur: DANGER.

Mention de danger

H225: Liquide et vapeurs très inflammables.
H315: Provoque une irritation cutanée.
H336: Peut provoquer somnolence et des vertiges.
H373: Risque présumé d'effets graves pour le système nerveux central à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée .
H361: Susceptible de nuire au fœtus.
H351: Susceptible de provoquer le cancer.

Conseil de prudence

Prévention:

P201: Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P202: Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les dispositions de sécurité.
P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et des sources d'inflammation. Ne pas fumer.
P240: Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241: Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant.
P242: Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
P243: Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P260: Éviter de respirer les brouillards, les vapeurs ou les aérosols.
P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

Intervention:

P308+P313: EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313: Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P303+P361+P353: CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou prendre une douche].
P332+P313: En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P362+P364: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les porter à nouveau.
P304+P340: EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'air frais et l'installer de façon qu'elle puisse respirer aisément.
P312: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous vous sentez mal.
P370+P378: En cas d'incendie : éteindre l'incendie au moyen de la poudre chimique ou de la mousse.

Entreposage:

P403+P235: Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P233: Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P405: Garder sous clef.

Élimination:

P501: Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales, régionales et nationales.

Dangers non classifiés ailleurs: Aucunes données disponibles.

Survol des urgences

Préoccupations immédiates: Liquide et vapeur inflammables. Nocif si inhalé. Risque possible de dommages pour l'enfant à naître. Moyennement irritant pour la peau. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Commentaires: Voir la section 9, 10 pour plus d'information sur less effets physico-chimiques
Voir la section 11 pour plus d'information sur less effets pour la santé.
Voir la section 12 pour plus d'information sur less effets physico-chimiques.

Ce produit est un produit de consommation et étiqueté conformément au Règlement Canadien sur les Produits Chimiques et Contenants de Consommation et aux Règlements de la Commission de Sécurité des Produits qui ont préséance sur l'étiquetage canadien SIMDUT 2015 et la Norme de Communication de Risques OSHA Hazcom 2012. L'étiquetage du contenant n'inclura pas les éléments précités. L'étiquetage précité s'applique aux produits utilisés seulement pour usage industriel / professionnel.

3. COMPOSITION / INDICATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Poids%	numéro CAS
Acétate de tert-butyle	44 - 48	540-88-5
Toluène	12 - 16	108-88-3
Heptane	3 - 4	142-82-5
Dioxyde de titane	1 - 2	13463-67-7
Méthanol	0.5 - 0.9	67-56-1
Noir de carbone	0.1 - 0.5	1333-86-4

Commentaires: À la connaissance actuelle du fournisseur, il n'y a aucun autre ingrédient présent qui pourrait être classifié et contribuer à la classification du produit et donc nécessiterait d'être déclaré dans cette section.

4. MESURES DE PREMIERS SOINS

Contact des yeux: En cas de contact, rincer immédiatement avec de grandes quantités d'eau en lavant alternativement chaque paupière jusqu'à ce que toute trace du produit ait disparu (au moins 15 minutes). Rincer immédiatement les yeux à grande eau. Appeler un médecin si l'irritation persiste.

Contact de Peau: Se laver à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une irritation se développe ou persiste. Retirer tout vêtement contaminé et laver les vêtements contaminés avant de les réutilser.

Ingestion: En cas d'ingestion, NE PAS provoquer de vomissement. Donner un verre d'eau ou de lait à la victime. Contacter un médecin ou un centre anti-poison immédiatement. Ne jamais rien administrer oralement à une personne inconsciente.

Inhalation: Transporter à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

Signes et Symptômes d'Exposition Excessive

Contact des yeux: Moyennement irritant pour les yeux. Ce produit sous forme de liquide, aérosol ou gaz est irritant et peut provoquer lacrymation, rougissement et gonflement accompagnés d'une sensation de picotement et/ou d'une impression d'avoir de fines poussières dans les yeux.

Contact de Peau: Le contact est irritant pour la peau. Un contact prolongé et répété peut provoquer des pertes adipeuses et un dessèchement de la peau qui peuvent entraîner irritation de la peau et dermatite (éruption cutanée).

Ingestion: Cette substance peut être dangereuse en cas d'ingestion. Peut causer de l'irritation. Les symptômes

de l'ingestion peuvent inclure la douleur abdominale, la nausée, le vomissement et la diarrhée.

Inhalation: L'inhalation de concentrations élevées de vapeur et des brouillards de pulvérisation peut être dangereuse. Susceptible de provoquer maux de tête et vertiges. Des concentrations élevées de vapeur peuvent entraîner une somnolence.

Notes à l'intention du médecin: Le traitement de la surexposition sera basé sur le contrôle des symptômes et la condition clinique du patient.

Informations supplémentaires: Aucunes données disponibles.

5. MESURES DE COMBAT DES INCENDIES

Propriétés inflammables: Liquide inflammable. Peut libérer des vapeurs formant des mélanges détonants au point d'éclair ou à des température plus élevées. Le produit peut être mis à feu par décharge statique.

Moyens D'Extinction: Utiliser de la mousse d'alcool, du dioxyde de carbone, ou une vaporisation d'eau pour combattre les incendies dans lesquels ce matériau est impliqué.

Produits De Combustion Dangereux: En cas d'incendie, des gaz irritants et très toxiques peuvent être dégagés par décomposition thermique ou combustion.

Procédures de Combat Contre le Feu: La pression à l'intérieur des récipients peut monter en cas d'exposition à la chaleur (au feu).

Équipement de Combat Contre le Feu: Comme pour tout incendie, porter un dispositif respiratoire autonome (à demande de pression, agréé MSHA/NIOSH [Mine Safety and Health Administration/National Institute for Occupational Safety and Health = Régie de la Santé et de la Sécurité des Mines/Institut National pour la Sécurité et la Santé au Travail] ou équivalent) et une tenue de protection complète.

Sensibilité aux décharges statiques: Le produit est sensible aux décharges statiques.

Sensibilité aux impacts mécaniques: Le produit n'est probablement pas sensible aux impacts mécaniques.

6. MESURES EN CAS DE FUITE ACCIDENTELLE

Petit Écoulement: Les particules très fines pouvant provoquer un feu ou une explosion, éliminer toutes les sources d'ignition. Circonscrire la fuite de liquide avec du sable ou de la terre. NE PAS utiliser de matière combustible comme la sciure. Balayer le matériau en veillant à ne pas soulever de poussières. Le placer dans un conteneur approprié en vue de son élimination et fermer hermétiquement.

Précautions au Niveau de L'Environnement

Écoulement Dans L'Eau: Ne pas vidanger dans un égout.

Écoulement Sur La Terre: Ne pas laisser s'écouler dans un égout pluvial ou une rigole se déversant dans un cours d'eau.

Équipement Spécial De Protection: Immédiatement nettoyer les écoulements en observant les précautions du chapitre 8 sur l'Équipement de Protection (Protective Equipment).

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Procédures Générales: Respecter tous les règlements nationaux, provinciaux et locaux sur l'entreposage, la manipulation, la distribution et l'élimination des liquides inflammables. Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail.

Manipulation: Ne pas utiliser en présence de flamme nue ou d'étincelles. Utiliser seulement dans une zone bien ventilée. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Éviter de respirer les vapeurs ou les brumes. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Toujours se laver soigneusement les mains avec de l'eau et du savon après manipulation.

Entreposage: Conserver à l'abri de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des oxydants forts et de la lumière directe du soleil. Protégez contre les dégats. Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien

ventilé. Conserver dans un endroit frais.

8. CONTRÔLES D'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

Rûgles d'Exposition

COMPOSANTES DANGEREUSES SELON OSHA / SIMDUT 2015				
	Les Limites d'Exposition Professionnelle			
Nom chimique			**ppm**	**mg/m³**
Acétate de tert-butyle	**NET/PEL de l'OSHA**	**TWA**	200	950
	CMA de l'ACGIH	**TWA**	200	950
	REL du NIOSH	**TWA**	200	950
Toluène	**NET/PEL de l'OSHA**	**TWA**	200	--
		LECT	300	--
	CMA de l'ACGIH	**TWA**	20	75
	REL du NIOSH	**TWA**	100	375
		LECT	150	560
Heptane	**NET/PEL de l'OSHA**	**TWA**	500	2000
	CMA de l'ACGIH	**TWA**	400	--
		LECT	500	--
Dioxyde de titane	**NET/PEL de l'OSHA**	**TWA**	-- [1]	15 [1]
	CMA de l'ACGIH	**TWA**	-- [1]	10 [1]
Noir de carbone	**NET/PEL de l'OSHA**	**TWA**	--	3.5
	CMA de l'ACGIH	**TWA**	-- [2]	3.5 [2]
	REL du NIOSH	**TWA**	--	3.5

NOTES DE BAS DE PAGE DU TABLEAU:
1. Poussière - fraction totale.
2. Matières particulaires inhalables.

Contrôles D'ingénierie: Utiliser une ventilation générale ou à la source pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites d'exposition recommandées.

Équipement de Protection Individuelle

Yeux et Visage: Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques). Ne portez pas des verres de contact lorsque vous travaillez avec ce produit. Des fontaines pour se rincer les yeux devraient être à proximité des endroits de travail.

Contact de Peau: Porter des gants résistants aux produits chimiques.

Respiratoire: Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations atmosphériques en-dessous des limites d'exposition recommandées, un respirateur homologué doit être porté. Respiratoire type: Un masque à gaz filtrant agréé NIOSH/MSHA (National Institute for Occupational Safety and Health/Mine Safety and Health Administration = Institut National pour la Sécurité et la Santé au Travail/Régie de la Sécurité et la Santé dans les Mines) avec une cartouche ou un boîtier à vapeurs organiques peut être acceptable dans certains cas où les concentrations en suspension dans l'air devraient dépasser les limites de sécurité. La protection offerte par les masques à gaz est limitée. Utiliser un appareil respiratoire à alimentation d'air sous pression positive s'il existe un risque potentiel de dégagement incontrôlé, si les niveaux d'exposition ne sont pas connus ou dans toute autre situation où un masque à gaz pourrait ne pas offrir une protection suffisante.

Tenue de Protection: Porter des vêtements de protection au besoin pour éviter tout contact.

Pratiques d'Hygiûne au Travail: Pratiquer une bonne hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Oter rapidement les vêtements contaminés et les laver soigneusement avant des les réutiliser.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État Physique : Liquide

Odeur : Comme l'odeur de camphre

Seuil Olfactif : Aucunes données disponibles.

Apparence : Liquide visqueux thixotropique

Couleur : Gris

pH : Sans objet

% Composés Volatils : 60 à 65 % masse/masse

Point D'Inflammabilité et Méthode : 4 à 5°C Setaflash Creuset Fermé

Limites d'Inflammabilité : 1.1 à 7.1

Notes: Basé sur des données pour le toluène.

Température D'Autoignition : 480°C

Notes: Basé sur des données pour le toluène.

Pression de la Vapeur : 3.8 kPa (21 mm Hg) [Toluène] à 20°C

Densité de Vapeur : > 1 (l'air = 1)

Point d'Ébullition : 98 °C (Acétate de tert-butyle)

Point de Congélation : Aucunes données disponibles.

Point de Fusion : Aucunes données disponibles.

Solubilité dans l'Eau : Presque insoluble

Taux d'Évaporation (Acétate de n-butyle = 1) : > 1

Densité : 0.99±0.01g/ml à 20°C

Viscosité : 5000 à 10000 cps

Contenu de COV : 400 g/l (3.34 lb/gal), moins les solvants exemptés

Propriétés Oxydantes : Aucun

Commentaires: Aucun.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Risque Réactif : Non

Polymérisation Dangereuse: Occurrence peu probable.

Stabilité: Stable.

Conditions à Éviter: Tenir à l'écart des flammes et des matières incompatibles. Tenir loin des flammes et de tout objet produisant des étincelles.

Réactions Dangereuses Possibles: Aucunes données disponibles.

Produits de Décomposition Nocifs: Monoxyde de carbone et autres gaz toxiques.

Matériaux Incompatibles: Matériaux oxydants.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Nom chimique	DL_{50} orale mg/kg(rat)	DL_{50} cutanée mg/kg(lapin)	CL_{50} par inhalation mg/l
Acétate de tert-butyle	3420, 4500	> 2000 > 20,700	13.3(rat;4h) 20.0(rat;6h)
Toluène	7000 6400 5500	12,270	49.0(rat;4h) 30.0(souris;2h) 19.9(souris;7h)
Heptane	Aucunes données disponibles.	Aucunes données disponibles.	103(rat;4h)
Dioxyde de titane	> 10,000	Aucunes données disponibles.	Aucunes données disponibles.
Méthanol	6200(rat) 5630(rat) 7300(souris)	15,800	83.9(rat;4h)
Noir de carbone	> 15,400	> 3000	Sans objet

Toxicité cutanée aiguë DL_{50}: Sur la base des données des ingrédients disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la toxicité cutanée aiguë ne sont pas respectés. L'effet de traitement moyen (ATE) calculé est de >2000 mg/kg.

Toxicité orale aiguë DL_{50}: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la Toxicité Orale Aiguë ne sont pas respectés. L'effet de traitement moyen (ATE) calculé est de >2000 mg/kg.

Toxicité par inhalation aiguë CL_{50}: Sur la base des données des ingrédients disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la Toxicité Aiguë par inhalation ne sont pas respectés. L'effet de traitement moyen (ATE) calculé est de >20 mg/l/4h (vapeurs) and >5 mg/l/4h (buées). L'inhalation de concentrations élevées de vapeur peut être dangereuse. Des concentrations excessives de vapeur peuvent être atteintes. Les vapeurs saturées peuvent se retrouver dans un espace limité et/ou dans des conditions de mauvaise ventilation.

Remarques: < 5% du mélange consiste en ingrédients de toxicité aiguë inconnue.
Aucune information toxicologique supplémentaire n'est disponible pour ce produit en tant que tel. (Consulter les informations concernant la toxicité des composants).

Irritation cutanée / Corrosion cutanée: Contient: Toluène. Provoque une irritation de la peau. Le mélange est classifié comme: Irritant cutané, catégorie 2, sur la base de la somme des données des ingrédients (>10% des ingrédients classifiés comme irritant cutané, catégorie 2). Un contact prolongé et répété peut provoquer des pertes adipeuses et un dessèchement de la peau qui peuvent entraîner irritation de la peau et dermatite (éruption cutanée).

Irritation oculaire / Lésions oculaires graves: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à l'irritation oculaire ne sont pas respectés. Légèrement irritant mais ne provoque pas de lésion des tissus oculaires.

Sensibilisant respiratoire / Cutané: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la sensibilisation cutanée/respiratoire ne sont pas respectés (< 0.1% des ingrédients classifiés comme sensibilisateurs cutanés, catégorie 1 ou sous-catégorie 1A et < 1.0% des ingrédients classifiés comme

sensibilisateurs cutanés/ respiratoires, sous-catégorie 1B).

Mutagénicité sur les cellules germinales: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la Mutagénicité des Cellules Germinales ne sont pas respectés (< 0.1% des ingrédients classifiés comme Mutagènes de Cellules Germinales, catégorie 1A ou 1B and <1.0% des ingrédients classifiés Mutagènes de Cellules Germinales, catégorie 2).

Carcinogénicité

Nom chimique	Statut NTP	Statut CIRC	Statut OSHA	Autre
Acétate de tert-butyle	--	--	--	--
Toluène	--	3	--	A4 (ACGIH)
Heptane	--	--	--	--
Dioxyde de titane	--	2B	--	A4 (ACGIH)
Méthanol	--	--	--	--
Noir de carbone	--	2B	--	A3 (ACGIH)

Remarques: Contient: Noir de carbone. Le CIRC classe le noir de carbone dans le groupe 2B (possiblement cancérogène pour les humains). Le mélange est classifié comme: Cancérogénicité, catégorie 2, sur la base des données des ingrédients en utilisant les limites de seuil/concentration(≥ 0.1% des ingrédients classifiés comme Cancérogènes, catégorie 2). Le dioxyde de titane: s'applique seulement aux poussières respirables.

Toxicité pour la reproduction: Le mélange est classifié comme: Toxicité pour la Reproduction, catégorie 2, sur la base des données des ingrédients en utilisant les limites de seuil/concentration(≥ 0.1% des ingrédients classifiés comme Toxicité pour la Reproduction, catégorie 2). Susceptible d'avoir des effets contraires sur la reproduction. Risque possible de dommages pour l'enfant à naître (Toluène).

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique: Contient: Toluène et Heptane. Le mélange est classifié comme: Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Unique, catégorie 3, sur la base de la somme des données des ingrédients en utilisant les limites de seuil/concentration (≥ 20% de la somme de tous les ingrédients classifiés comme Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Unique, catégorie 3 [Des effets narcotiques]). Susceptible de provoquer une grave dépression du système nerveux (perte de conscience). Des concentrations élevées de vapeur peuvent entraîner une somnolence. Susceptible de provoquer maux de tête et vertiges.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées: Le mélange est classifié comme: Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Répétée, catégorie 2, sur la base des données des ingrédients en utilisant les limites de seuil/concentration (≥ 1.0% des ingrédients classifiés comme Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Répétée, catégorie 2). Une inhalation prolongée peut être dangereuse. L'exposition chronique à des solvants organiques tels que Toluène a été associée à divers effets toxiques sur les neurones dont des lésions permanentes du cerveau et du système nerveux. Les symptômes comprennent: perte de mémoire, perte de facultés intellectuelles et perte de coordination. Un contact prolongé et répété peut provoquer des pertes adipeuses et un dessèchement de la peau qui peuvent entraîner irritation de la peau et dermatite (éruption cutanée).

Danger par aspiration: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant aux Risques d'Aspiration ne sont pas respectés (< 10% des ingrédients classifiés comme Risques d'Aspiration, catégorie 1 et/ou viscosité du mélange > 20.5 mm2/s à 40 °C).

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Données sur l'Environnement: Aucunes données disponibles.

Information Écotoxicologique: Aucunes données disponibles.

Bioaccumulation/l'Accumulation: Aucunes données disponibles.

Distribution: Aucunes données disponibles.

Toxicité Aquatique (Aiguë): Aucunes données disponibles.

Information sur l'Évolution Chimique: Aucunes données disponibles.

13. CONSIDÉRATIONS CONCERNANT L'ÉLIMINATION

Méthode d'Élimination: Respecter les réglementations locales, nationales ou internationales relatives au traitement des déchets dangereux et au traitement des conteneurs. Ne pas laisser pénétrer la substance/le produit dans les égouts.

Élimination du Produit: Les récipients vides maintiennent le résidu de produit; observez toutes les précautions pour le produit. Décontaminer les contenants avant d'en disposer.

14. INFORMATIONS REGARDANT LE TRANSPORT

DOT (Département des Transports)

Nom Propre d'Expédition : PEINTURES

Classe/Division de Danger Principal: 3

Numéro UN/NA : 1263

Groupe d'Emballage : II

Autres Informations sur l'Expédition:
Avec un emballage intérieur < 5.0 L, ce produit peut être expédié comme Quantité Limitée.

Manifeste (OMI/IMDG)

Appellation Réglementaire : PEINTURES

Numéro UN/NA : 1263

Classe/Division de Danger Principal: 3

Groupe d'Emballage : II

Polluant Marin : Aucun

Remarque: Avec un emballage intérieur < 5.0 L, ce produit peut être expédié comme Quantité Limitée.

Règlement sur le Transport de Marchandises Dangereuses au Canada

Appellation Réglementaire : PEINTURES

Numéro UN/NA : 1263

Classe/Division de Danger Principal: 3

Groupe d'Emballage : II

Note TMD:
Avec un emballage intérieur < 5.0 L, cette composante peut être expédiée comme Quantité Limitée selon TMD Section 1.17.

15. INFORMATIONS CONCERNANT LA RÉGLEMENTATION

ÉTATS UNIS

Catégorie de Risque de la Section 311/312 de la SARA

311/312 Les risques pour la santé: Cancérogénicité., Effets narcotiques, Toxicité pour la reproduction., Irritation cutanée., Toxicité sur organes ciblés (exposition répétée)

311/312 Les dangers physiques: Liquides inflammables

Risque d'Incendie **:** Oui
Dégagement soudain de pression **:** Non
Risque Réactif **:** Non
Toxicité aiguë de Produit **:** Oui
Toxicité chronique de Produit **:** Oui

Les Produits Chimiques Toxiques de la Section 313 d'EPCRA

Nom chimique	Poids%	numéro CAS
Toluène	12 - 16	108-88-3

EPCRA Section 302 Extremely Hazardous Substances

EPCRA Status:
Ce produit ne contient aucune substance extrêmement dangereuse répertoriée sujette aux exigences de déclaration de SARA Titre III, Section 302.

CERCLA Substances Dangereuses et Quantité Rapportable (QR)

Nom chimique	Poids%	QR
Acétate de tert-butyle	44 - 48	5,000
Toluène	12 - 16	1,000
Méthanol	0.5 - 0.9	5,000

TSCA (Acte sur le Contrôle des Substances Toxiques)

Statut Selon le TSCA:
Tous les composants sont inclus dans cet inventaire, hormis ceux qui sont dispensés d'y figurer.

LPA 112(b) Polluant d'Air Dangereux

Nom chimique	Poids%	numéro CAS
Toluène	12 - 16	108-88-3
Méthanol	0.5 - 0.9	67-56-1

LPA 112(r) - La Liste de Substances pour la Prévention des déversements accidentels de produit chimique:

Ce produit ne renferme pas de produits chimiques sous réserve de l'exigence de divulgation de CAA 112(r).

Proposition 65 de la Californie

Nom chimique	Poids%	Répertorié
Toluène	12 - 16	• Toxicité sur le développement • Organes reproductifs de la femme
Dioxyde de titane	1 - 2	Cancer
Méthanol	0.5 - 0.9	Toxicité sur le développement
Noir de carbone	0.1 - 0.5	Cancer

Norme de Communication de Risque de l'LSST (29 CFR 1910.1200):
Statut OSHA: Produit Dangereux (voir Section 2 pour détails).
Ce produit a été classifié selon les critères de risque des Normes sur la Communication des Renseignements à l'Égard des Matières Dangereuses (29 CFR 1910.1200) de l'OSHA -USA et la Fiche de Données de Sécurité

comporte toutes les informations requises par la Norme sur la Communication des Renseignements à l'Égard des Matières Dangereuses d'OSHA (HazCom 2012).

CANADA

Symbole et Classification de Danger pour le SIMDUT

Voir la section 2 pour plus d'information.

Statut de Normalisation selon le SIMDUT:
Ce produit a été classé selon les critères du Règlement sur les produits dangereux et la fiche signalétique contient toute l'information prescrite par le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015).

Classification de SIMDUT:
Statut SIMDUT 2015 (Canada): Produit dangereux (Voir la section 2 pour plus d'information).

LCPE - L'Inventaire National des Rejets de Polluants (INRP):

Nom	No CAS	No Partie INRP
Toluène	108-88-3	1A, 5 (COV)

Liste des Substances Domestiques (DSL) / Liste des Substances Non-Domestiques (NDSL):
Tous les composants sont inclus dans cet inventaire, hormis ceux qui sont dispensés d'y figurer.

Commentaires La Teneur en COV -- Voir la section 9.

16. AUTRES INFORMATIONS

Raisons de Délivrance: NOUVEAU

Approuvé Par: Jim Gordon **Titre:** R&D Chemist / Chemiste de R&D

Préparé Par: Regulatory Compliance / Conformité réglementaire **Date De Révision:** 2017/08/30

Pour Information Contacter: 905-670-5411

Sommaire des Révisions: Cette fiche signalétique remplace le 2017/08/30 FS. Modifié **Chapitre 2:** Dangers non classifiés ailleurs, Dangers non classifiés ailleurs. **Chapitre 11:**
Toxicité aiguë de Produit - CL_{50} par inhalation mg/l.

CLASSIFICATION POUR LE HMIS

SANTÉ	* 2
INFLAMMABILITÉ	3
RISQUE MATÉRIEL	0
PROTECTION PERSONNELLE	G

CODES POUR LE NFPA

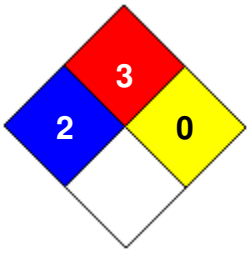

Classification d'entreposage NFPA 30 / 30B: Liquide inflammable IB

Notes Supplémentaires du Fabricant: Aucun

Sources de Données: Pas disponible

Informations Supplémentaires pour la FDS:
N/AV Pas disponible
N/AP Sans objet

ND Pas encore déterminé
ACGIH - Conférence Américaine des Hygiénistes Industriels Gouvernementaux
LPA La Loi sur la Propreté de l'Air
RPCC Le Règlement sur les Produits Chimiques et Contenants de Consommation
LCPE La Loi Canadienne sur la Protection de l'Environnement
CERCLA La Loi sur l'Intervention, l'Indemnisation et la Responsabilité en Matière d'Environnement
EPCRA La Loi sur la Planification des Interventions d'urgence et sur le Droit de Savoir de la Communauté
IARC Association Internationale pour la Recherche sur le Cancer
MSHA Régie de la Sécurité et la Santé dans les Mines
NIOSH Institut National pour la Sécurité et la Santé au Travail
NTP Programme Nationale de Toxicologie
LSST La Loi sur la Sécurité et la Santé au Travail
SARA La Loi Portant Modification et Réautorisation du Fonds Spécial pour l'Environnement
SIMDUT Systûme d'Information sur les Matériaux Dangereux pour le Travailleur

Déclarations Générales: Aucun

Commentaires: Aucun

Dénégation de Responsabilité du Fabricant: L'information ci-incluse est basée sur des données considérées exactes. Aucune garantie n'est précisée ni impliquée concernant l'exactitude de ces données ou des résultats obtenus en utilisant ces données. Aucune responsabilité n'est assumée pour toute blessure personnelle ou pour tout dommage de propriété causés par le matériel aux acheteurs, aux utilisateurs ou aux tiers. Ces acheteurs ou utilisateurs utilisent le matériel à leurs risques.